

# Faire croître un portefeuille équilibré traditionnel

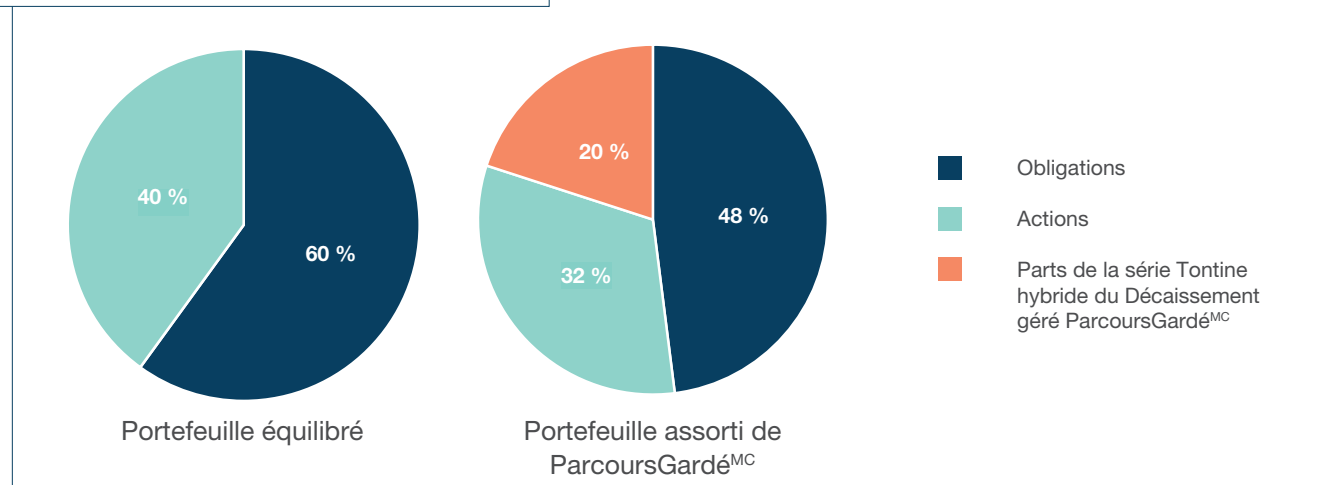
## Étude de cas : Placement dans la série Tontine hybride :

Tina est une femme de 65 ans qui détient un portefeuille de 1 million de dollars composé à 40 % d'actions et à 60 % de titres à revenu fixe, soit un portefeuille équilibré traditionnel. Elle souhaite retirer environ 60 000 \$ par année de son portefeuille pour lui permettre de financer ses dépenses à la retraite tout en maximisant la probabilité que ses économies lui suffisent toute sa vie.

Tina pourrait réaffecter 20 % de son portefeuille afin d'y inclure une position de 200 000 \$ dans les parts de la série Tontine hybride du Décaissement géré ParcoursGardé<sup>MC</sup>, conservant 80 % de ses placements dans son portefeuille équilibré existant. Le Fonds de décaissement géré aura pour objectif de générer des flux de trésorerie stables chaque année sur un horizon de 20 ans, tandis que le placement dans la tontine moderne aura pour but de procurer des versements importants dans 20 ans. On estime que la situation de Tina devrait s'améliorer considérablement au fil du temps grâce à l'incorporation de ParcoursGardé<sup>MC</sup>, sans compromettre la valeur de son patrimoine si elle décède plus tôt que prévu.



### Répartition présumée du portefeuille



**Son placement dans les parts de la série Tontine hybride du Décaissement géré ParcoursGardé<sup>MC</sup> expose Tina à des niveaux de risque absolu potentiellement inférieurs, réduit le risque lié à la séquence des rendements et prolonge la longévité potentielle de son portefeuille d'environ 3 ans par rapport à sa pondération initiale dans le portefeuille équilibré<sup>1</sup>.**

<sup>1</sup> Le Décaissement géré ParcoursGardé<sup>MC</sup> a pour objectif de minimiser la volatilité et le risque lié à la séquence des rendements au moyen de techniques et d'outils sophistiqués de gestion de portefeuille, y compris des stratégies d'options, et d'une répartition stratégique de l'actif. Tontine moderne ParcoursGardé<sup>MC</sup>, grâce à son potentiel de versements importants dans 20 ans, vise à prolonger la longévité du portefeuille et permet de prolonger la durée de vie du portefeuille de trois années supplémentaires par rapport au portefeuille équilibré, tel qu'illustré.

## Comparaison des valeurs de rachat estimatives et de la longévité du portefeuille

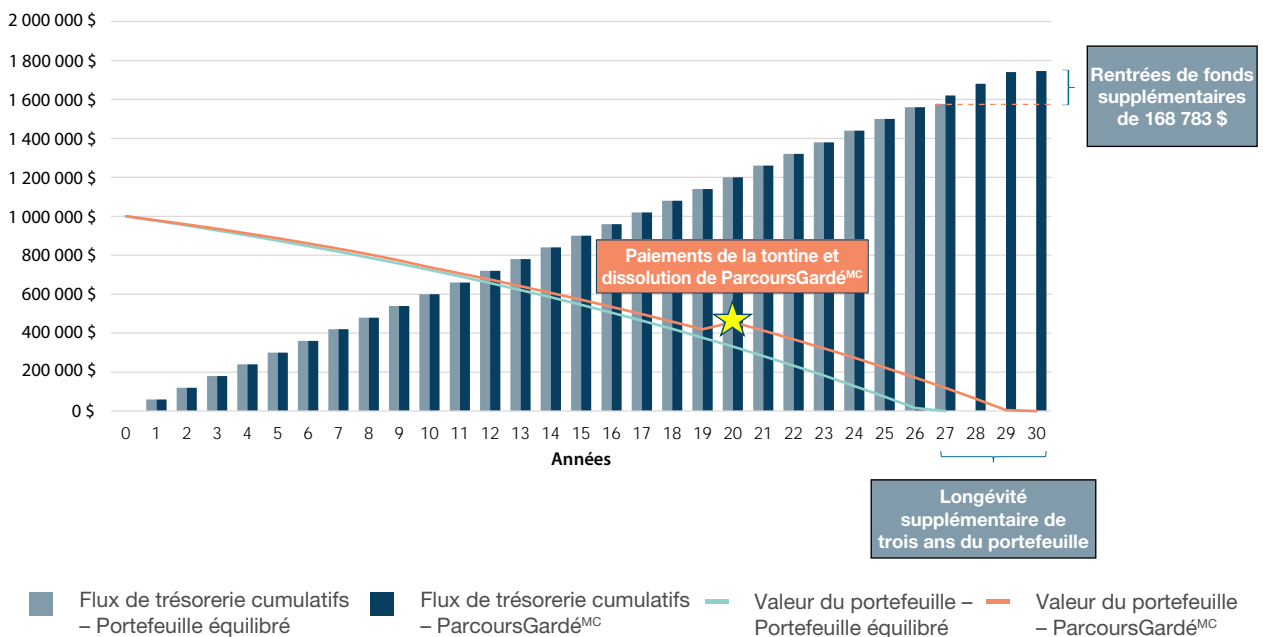
Année	Valeur* du portefeuille équilibré	Valeur* du portefeuille assorti de ParcoursGardé <sup>MC</sup>	Différence
5	874 971 \$	887 244 \$	12 273 \$
10	725 205 \$	738 702 \$	13 498 \$
15	545 806 \$	571 438 \$	25 633 \$
20	330 911 \$	456 655 \$	125 744 \$
<b>La dissolution de ParcoursGardé<sup>MC</sup> survient et les paiements de la tontine de Tina sont présumés réinvestis dans son portefeuille équilibré</b>			
25	73 498 \$	224 122 \$	150 623 \$
<b>Durée prévue du portefeuille**</b>	<b>Environ 26 ans</b>	<b>Environ 29 ans</b>	<b>Plus de 3 ans</b>

\* Valeur nette des distributions annuelles.

\*\* Nombre d'années pendant lesquelles le portefeuille devrait générer des flux de trésorerie de 60 000 \$ par année avant d'être entièrement épuisé.

L'expérience de Tina dans les deux scénarios est illustrée ci-dessous et met en lumière les avantages relatifs potentiels de l'intégration des Solutions de longévité ParcoursGardé<sup>MC</sup> dans son portefeuille global.

### Améliorations estimées grâce au placement dans ParcoursGardé<sup>MC</sup>



**Modèle simulé à titre d'exemple - à des fins d'illustration uniquement** Le tableau et le graphique ci-dessus montrent la valeur potentielle estimative jusqu'à la date de dissolution et à la date de dissolution du Fonds de décaissement géré ParcoursGardé<sup>MC</sup> - série Tontine hybride et supposent en outre qu'après la date de dissolution, les versements de la tontine sont investis dans son portefeuille équilibré. *Cet exemple est hypothétique et non représentatif de l'expérience d'un investisseur en particulier; veuillez vous reporter à la rubrique « Hypothèses et risques » ci-dessous.*



# Hypothèses et risques

**Ce modèle de prévision a été préparé à titre indicatif seulement, en vue de visualiser le montant total potentiel des distributions et des flux de trésorerie futurs dont bénéficieront les investisseurs. Il a été créé en fonction de diverses hypothèses et rien ne garantit que les investisseurs obtiendront les mêmes résultats.** L'utilisation de rendements hypothétiques et simulés comporte des risques et des limites inhérents. Les rendements simulés ne sont pas les rendements d'un investisseur, d'un compte ou d'un portefeuille en particulier, ils sont produits sur la base de l'application d'un modèle. Il existe de nombreux autres facteurs liés aux marchés en général et à la mise en œuvre d'une stratégie de placement spécifique, qui ne peuvent pas être entièrement pris en compte dans la préparation de résultats hypothétiques, et qui pourraient tous avoir une incidence négative sur les résultats réels. Veuillez examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs et ne pas vous fier indûment à l'information prospective. Cet exemple ne vise pas à présenter la situation en matière de distributions d'un investisseur en particulier et est fondé sur les hypothèses suivantes :

- Le portefeuille équilibré et le portefeuille assorti de ParcoursGardé<sup>MC</sup> supposent un investissement initial de 1 000 000 \$ détenu depuis la constitution jusqu'à la date de dissolution du portefeuille, après quoi les versements de la tontine sont réinvestis dans le portefeuille équilibré.
- Un retrait annuel de 60 000 \$ est effectué le plus longtemps possible.
- Les exemples présentés sont modélisés en utilisant les parts de la série F, qui ne comportent pas de commission de suivi, et supposent un ratio des frais de gestion estimatif de 0,79 % (frais de gestion de 0,60 %, frais d'administration de 0,10 % et TVH de 13 %), tant pour le portefeuille équilibré que pour le portefeuille assorti de ParcoursGardé<sup>MC</sup>.
- La valeur liquidative du portefeuille équilibré, composé à 40 % d'actions et à 60 % de titres à revenu fixe, a été calculée sur la base d'hypothèses de rendements annualisés de 7,5 % pour les actions mondiales et de 2,5 % pour les titres à revenu fixe, ce qui correspond à un rendement composé annuel net (après les frais) de 3,61 %, appliqué de façon constante pendant toute la durée de l'exemple.
- La même hypothèse de rendement composé continu de 3,61 % a été appliquée au produit des paiements de la tontine qui sont réinvestis dans le portefeuille équilibré après la 20<sup>e</sup> année.
- Pour les 20 premières années de l'exemple, les résultats des Solutions de longévité ParcoursGardé<sup>MC</sup> sont fondés sur les hypothèses énoncées ci-dessous :
  - La valeur liquidative nette du Décaissement géré ParcoursGardé<sup>MC</sup> est calculée selon une hypothèse de rendement composé en continu de 4,8 % chaque année et d'une distribution de trésorerie de 0,80 \$\* par part par année, chaque année, jusqu'à la date de dissolution.  
*\* Tient compte du taux de distribution cible initial des parts de la série F et peut changer au fil du temps. Des parts de la série A du Fonds de décaissement géré sont également offertes, mais elles sont assorties de frais de gestion et de taux de distribution différents en raison de la commission de suivi; leur rendement peut donc être moindre.*
  - La valeur liquidative nette de Tontine moderne ParcoursGardé<sup>MC</sup> est calculée selon une hypothèse de rendements nets composés des actifs en continu de 6,9 %; de rachats anticipés liés à la mortalité selon la table de mortalité CPM-14B\*\*; selon laquelle l'âge moyen des investisseurs au moment de leur placement initial est de 64 ans; et selon laquelle 2 % des porteurs de parts effectuent le rachat anticipé volontaire de leurs parts chaque année.  
*\* Une table de mortalité est une table préparée par des actuaires qui indique le taux de décès dans une population définie pendant une période donnée. À partir d'une table de mortalité, il est possible de calculer la probabilité de décès d'une personne en fonction de son âge. La table de mortalité CPM-14B est une table de mortalité publiée en 2014 par l'Institut canadien des actuaires qui est fondée sur la mortalité des pensionnés canadiens. La table CPM-14B est utilisée à grande échelle par les régimes de retraite au Canada pour estimer le risque financier lié à leurs obligations ou aux produits qu'ils commercialisent et vendent. Étant donné qu'elle s'appuie sur l'expérience des pensionnés, qui ont tendance à vivre plus longtemps que les non-pensionnés, la table CPM-14B est généralement considérée comme une présentation plus prudente de l'espérance de vie que la table de mortalité canadienne standard. Références : Tables de mortalité des retraités canadiens de 2014. Institut canadien des actuaires. Consulté le 29 avril 2022 sur <https://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2014/214013f.pdf>*
- Les hypothèses relatives aux marchés financiers utilisées pour élaborer les hypothèses relatives au rendement des actions et des titres à revenu fixe dans les présentes sont fondées sur des projections à long terme provenant de modèles internes. Les références aux rendements futurs prévus ne constituent pas des promesses de rendement réel et ne doivent pas être considérées comme telles. Les rendements réels peuvent varier considérablement par rapport à ces hypothèses.

En plus des risques habituels liés aux placements, le rendement total à long terme et la durabilité du taux de distribution du Décaissement géré ParcoursGardé<sup>MC</sup> sont touchés par le risque lié à la séquence des rendements et la volatilité au sein de cette séquence des rendements. Le risque lié à la séquence des rendements est le risque qui découle de l'ordre dans lequel les rendements des placements sont réalisés. Le recul des marchés au cours des premières années d'exploitation du Décaissement géré ParcoursGardé<sup>MC</sup>, combiné à des niveaux élevés de distribution, augmente les risques qui planent sur la durabilité du portefeuille du Décaissement géré ParcoursGardé<sup>MC</sup>. Des baisses importantes de la valeur des actifs au cours des premières années du Décaissement géré ParcoursGardé<sup>MC</sup> augmentent la probabilité que le taux de distribution initial ne soit pas viable, tandis que des hausses importantes de la valeur des actifs au cours des premières années du Décaissement géré ParcoursGardé<sup>MC</sup> augmentent la probabilité que le taux de distribution initial puisse être maintenu. Les porteurs de parts qui effectuent un rachat anticipé de leurs parts ou décèdent avant la 20<sup>e</sup> année recevront seulement un pourcentage de leur valeur liquidative, comme il est décrit dans le prospectus, à la date du rachat ou du décès.

Outre les risques liés aux placements, le rendement total à long terme de la Tontine moderne ParcoursGardé<sup>MC</sup> est touché par les taux de rachat réels (volontaires ou au décès) effectués par les porteurs de parts de cette fiducie. Il est possible que le rendement total diminue si les taux de mortalité ou les rachats volontaires diminuent, ou, à l'inverse, qu'il augmente si les taux de mortalité ou les rachats volontaires augmentent. Dans l'éventualité où les porteurs de parts vivaient plus longtemps que ce que la table de mortalité prévoit, le taux de croissance de la valeur liquidative par part d'une série et le montant des distributions qui auraient autrement été versées sur les parts diminueront. Rien ne garantit que les taux de mortalité dans le cadre de la Tontine moderne ParcoursGardé<sup>MC</sup> correspondront à ceux qui sont présentés dans la table de mortalité CPM-14B qui sous-tend les renseignements sur le rendement modélisé.



## Avis de non-responsabilité :

**Contrairement aux fonds communs de placement traditionnels ou aux fonds négociés en bourse (« FNB »), les Solutions de longévité ParcoursGardé<sup>MC</sup> sont des structures de fonds de placement uniques, et les investisseurs devraient examiner attentivement si leur situation financière et leurs objectifs de placement concordent avec ces placements axés sur la retraite.** Les parts peuvent convenir à un investisseur principalement soucieux de disposer d'un revenu suffisant à la retraite, surtout dans les dernières années de sa vie. Elles pourraient ne pas convenir à un investisseur dont l'objectif principal est de léguer un capital à sa succession. Les Solutions de longévité ParcoursGardé<sup>MC</sup> ne sont pas des compagnies d'assurance, les parts ne sont pas des contrats d'assurance ou de rente et les porteurs de parts ne bénéficieront pas de la protection des lois sur les assurances. Les distributions offertes par les Solutions de longévité ParcoursGardé<sup>MC</sup> ne sont ni garanties ni soutenues par une compagnie d'assurance ou un tiers. Le rendement total à long terme et la durabilité du taux de distribution du Fonds de décaissement géré peuvent être touchés par le risque lié à la volatilité et à la séquence des rendements. Les paiements de la Fiducie tontine moderne sont liés à la vie du porteur de parts et, par conséquent, les personnes ayant des problèmes de santé graves ou mettant leur vie en danger ne devraient pas investir dans la Fiducie tontine moderne, puisque le montant qu'un porteur de parts recevra au moment du rachat (volontaire ou au décès) effectué avant le versement du paiement forfaitaire après 20 ans sera inférieur à la valeur liquidative par part alors en vigueur, comme il est décrit dans le prospectus. Le rendement total à long terme de la Fiducie tontine moderne subira l'incidence des taux de rachat réels et pourrait augmenter ou diminuer à mesure que les taux de mortalité ou les rachats volontaires augmentent ou diminuent. Cette liste des risques associés à un placement dans ces Solutions de longévité ParcoursGardé<sup>MC</sup> n'est pas exhaustive.

Veillez lire le prospectus avant d'investir. Des renseignements importants sur ces organismes de placement collectif (« OPC ») et ces FNB de Guardian Capital figurent dans leur prospectus respectif. Un placement dans un OPC ou un FNB peut donner lieu à des courtages, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Un investisseur paiera habituellement des frais de courtage à son courtier s'il achète ou vend des parts d'un FNB à la Bourse de Toronto (la « TSX »). Si les parts sont achetées ou vendues à la TSX, l'investisseur pourrait payer un montant supérieur à la valeur liquidative actuelle lors de l'achat des parts du FNB et recevoir un montant inférieur à la valeur liquidative actuelle lors de la vente. Les OPC et les FNB ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Guardian Capital LP est le gestionnaire des Solutions de longévité ParcoursGardé<sup>MC</sup>. Guardian Capital LP est une filiale à part entière de Guardian Capital Group Limited, une société cotée en bourse dont les actions sont inscrites à la Bourse de Toronto. Pour obtenir de plus amples renseignements sur Guardian Capital LP et ses sociétés affiliées, veuillez consulter le site Web [www.guardiancapital.com](http://www.guardiancapital.com). Guardian, Guardian Capital et le logo de Guardian Gryphon sont des marques de commerce de Guardian Capital Group Limited, déposées au Canada.

